



Nombre de conseillers

• En exercice	7
• Présents	7
• Votants	7
• Absents	0
• Exclus	0

République française
Département des Vosges
Commune de Montmotier

Date de convocation : lundi 20 avril 2026

Date d'affichage : lundi 04 mai 2026

Le vingt-cinq avril deux mil vingt-six, à dix-sept heures, le Conseil municipal de la Commune de Montmotier, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre POIROT, Maire.

Etaient présents :

Mesdames Christelle PETITJEAN, Marie Claude PETITJEAN et Marie-Line TRONCHE.
Messieurs Denis DAUTREY, Bruno JOLLY, Jean-Pierre POIROT et Maxime ZIELONY.

Secrétaire de séance : Monsieur Maxime ZIELONY.

Délibération N°30/2026 MODALITES D'UTILISATION DU 65316 « frais de représentation du Maire »

Monsieur le Maire propose de fixer le montant forfaitaire annuel pour le compte 65316 « frais de représentation du Maire ».

Le Conseil municipal **à l'unanimité** fixe à 400 € le montant annuel forfaitaire du compte 65316 pour toute la durée du mandat.